

# LOIS

## **LOI n° 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009 (rectificatif)**

NOR : BCFX0821595F

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 décembre 2008, édition électronique, texte n° 1, et édition papier, page 20265, seconde colonne, article 150, au deuxième alinéa du II :

Au lieu de : « ... 149 ... », lire : « ... 150 ... ».